

Fédération des entreprises
internationales de la
mécanique et de
l'électronique

43-45, rue de Naples
75008 PARIS
www.ficime.fr

ZAPPING

Service Documentation
Félicité Ramahandrisoa
Tel : 01 44 69 40 74
ramahandrisoa@ficime.fr

22 février 2008



Zapping n°11

Info Flash

Un nouvel indice pour la révision des loyers

A compter du 10 février 2008, les loyers seront désormais révisés en fonction d'un nouvel [indice](#) correspondant à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'évolution des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

Publié par l'Insee vers le 15 du mois suivant la fin de chaque trimestre, il s'applique aux nouveaux contrats de location qui prennent effet à compter du 10 février 2008, mais aussi aux baux en cours, sans qu'il soit nécessaire de faire un avenant au bail.

Cet indice de référence des loyers (IRL) calculé selon les nouvelles modalités fixées par la loi pour le pouvoir d'achat du 8 février 2008 vient d'être publié au [journal officiel](#). Il s'établit pour le 3e trimestre 2007 à 113,68 et pour le 4e trimestre 2007, à 114,30.

Maladies chroniques : délivrance de médicaments sans ordonnance

Le [décret](#) n° 2008-108 du 5 février 2008 autorise les pharmaciens à délivrer des médicaments prescrits par une ordonnance dont la durée de validité est expirée. Cette [nouvelle mesure](#) concerne les patients qui suivent un traitement chronique (3 mois minimum) et qui n'ont pas fait renouveler leur ordonnance à temps ; une interruption de traitement serait risquée pour leur santé.

Le recours à cette procédure exceptionnelle n'est possible qu'une seule fois pour la même ordonnance et la délivrance de stupéfiants, d'anxiolytiques et d'hypnotiques reste totalement exclue de ce dispositif.

Crédit gratuit : fixation du prix pour paiement comptant

Pour le 1er semestre 2008, le taux de référence à retenir pour le calcul de la remise due pour paiement comptant d'un produit proposé avec un crédit gratuit est de 6,98 % ([Avis](#) du ministère de l'économie et des finances, JO du 13 janvier 2008)

Les documents et recommandations contenus dans ce document ne revêtent pas de caractère systématique et ne constituent en aucun cas un avis juridique.

Retrouvez le Zapping de la Ficime
sur www.ficime.fr

Recommandations de bonnes pratiques judiciaires en matière d'expertise civile

La Conférence nationale des premiers présidents de Cour d'appel et la Cour de cassation ont élaboré des [recommandations](#) de bonnes pratiques judiciaires destinées à « tous ceux qui dans leur activité juridictionnelle sont amenés à confier une mesure d'instruction à un technicien, en particulier à ordonner une expertise. Elles ont pour ambition de les aider à exercer la mission qui leur est confiée ».

Sans valeur normative et présentées sous formes de questions-réponses, ces recommandations sont formulées sur les points suivants:

- la nécessité du recours à l'expertise
- le choix de l'expert
- la définition de la mission de l'expertise
- les délais et le coût de l'expertise

Rappel d'impôt sur le revenu : conditions d'application de la majoration de 10%

La réforme de l'impôt sur le revenu s'est accompagnée de la création d'une nouvelle sanction dont les conditions d'application viennent d'être précisées par une [instruction fiscale](#) en date du 14 février 2008.

La majoration de 10 % s'applique à tous les rappels d'impôt sur le revenu ou reprises de créances fiscales liées à cet impôt (crédit d'impôt par exemple), qu'ils résultent d'un retard ou d'un défaut de déclaration ou d'une inexactitude ou omission relevée dans une déclaration, que cette déclaration ait été ou non souscrite dans les délais, quels que soient les revenus en cause, qu'ils soient imposés selon le barème progressif ou à un taux proportionnel.

Elle concerne les revenus perçus à compter du 1er janvier 2006 ; les contributions et prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine ne sont pas visés.

Nouveau virement bancaire européen

Depuis le 28 janvier dernier [les banques](#) proposent aux particuliers et aux entreprises le virement SEPA (Single European Payments Area) qui permet de transférer des fonds dans l'Espace Economique Européen (Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège) et la Suisse en trois jours maximum et au même prix que les opérations domestiques.

L'espace unique de paiement sera finalisé avec la création prochaine des cartes bancaires SEPA et du prélèvement européen, ce qui permettra alors aux commerçants d'accepter des cartes de paiement issues de tous les pays du SEPA

Les documents et recommandations contenus dans ce document ne revêtent pas de caractère systématique et ne constituent en aucun cas un avis juridique.

Le cadastre est désormais accessible sur Internet

Depuis le 30 janvier dernier, le site Internet www.cadastre.gouv.fr permet de consulter le plan cadastral des communes françaises et d'en éditer gratuitement des extraits en format A 4 ou A 3.

Le site met à la disposition des internautes des outils intéressants (déplacement sur le plan, mesures des distances et des superficies, notes...).

Les chiffres utiles

Taux d'intérêt légal : 3,99 %

Intérêt légal majoré: 8,99 %

Plafond de sécurité sociale : 33.276 euros

Barème fiscal 2007 des indemnités kilométriques applicable en 2008 :

Voitures	Kilométrage parcouru à titre professionnel		
	Jusqu'à 5000 Km	De 5001 à 20 000 Km	Au delà de 20 000 Km
Puissance fiscale			
3 cv et moins	$d \times 0,376$	$(d \times 0,225) + 758$	$d \times 0,263$
4 cv	$d \times 0,453$	$(d \times 0,254) + 998$	$d \times 0,304$
5 cv	$d \times 0,498$	$(d \times 0,278) + 1100$	$d \times 0,333$
6 cv	$d \times 0,521$	$(d \times 0,293) + 1140$	$d \times 0,350$
7 cv	$d \times 0,545$	$(d \times 0,309) + 1180$	$d \times 0,368$
8 cv	$d \times 0,575$	$(d \times 0,328) + 1238$	$d \times 0,390$
9 cv	$d \times 0,590$	$(d \times 0,342) + 1240$	$d \times 0,404$
10 cv	$d \times 0,621$	$(d \times 0,364) + 1283$	$d \times 0,428$
11 cv	$d \times 0,633$	$(d \times 0,381) + 1260$	$d \times 0,444$
12 cv	$d \times 0,666$	$(d \times 0,397) + 1343$	$d \times 0,464$
13 cv et +	$d \times 0,677$	$(d \times 0,412) + 1323$	$d \times 0,478$

d = distance parcourue à titre professionnel

Vélocité	Kilométrage parcouru à titre professionnel		
	Jusqu'à 2000 Km	De 2001 à 5000 km	Au delà de 5000 km
Moins de 50 cm3	$d \times 0,247$	$(d \times 0,059) + 376$	$d \times 0,134$

d = distance parcourue à titre professionnel

Motos	Kilométrage parcouru à titre professionnel		
	Jusqu'à 3000 Km	De 3001 à 6000 Km	Au delà de 6000 Km
Entre 50 cm3 et 125 cm3	$d \times 0,309$	$(d \times 0,077) + 696$	$d \times 0,193$
De 3 à 5 cv	$d \times 0,367$	$(d \times 0,064) + 906$	$d \times 0,216$
Plus de 5 cv	$d \times 0,475$	$(d \times 0,061) + 1242$	$d \times 0,268$

d = distance parcourue à titre professionnel

Source : Urssaf

Les documents et recommandations contenus dans ce document ne revêtent pas de caractère systématique et ne constituent en aucun cas un avis juridique.

Retrouvez le Zapping de la Ficime
sur www.ficime.fr

Trucs & Astuces

Tester une police sous Word

La procédure est simple : sur une ligne vierge tapez =RAND() et appuyez sur Entrée ; plusieurs lignes de textes apparaissent, vous permettant de tester en toute connaissance de cause la police choisie.

Les dates à retenir

Du 28 février au 2 mars	BAUMAG- Salon des machines et équipements du chantier	Lucerne (Suisse)
Du 1 ^{er} au 9 mars	Salon international de la navigation de plaisance	Stockholm
Du 1 ^{er} au 3 mars	Salon professionnel international des technologies médicales et des équipements médicaux	Chennai (Inde)
Du 4 au 6 mars	Salon professionnel international pour les pièces détachées de l'automobile, les fournisseurs d'équipements et de services	Moscou
Du 4 au 9 mars	CEBIT- Salon mondial des technologies de l'information et des télécommunications	Hanovre
Du 5 au 9 mars	SAMOTER- Salon international des machines pour le BTP	Vérone
Du 6 au 16 mars	Salon international de l'automobile	Genève
Du 9 au 12 mars	Salon international de la quincaillerie, outillage, sécurité, habitat et bricolage	Cologne
Du 11 au 14 mars	SITL- Semaine international du transport et de la logistique	Paris
Du 11 au 15 mars	CONNEXPO-CON/AGG-Salon international de la construction et des matériaux du BTP	Las Vegas
Du 12 au 13 mars	Salon de l'emballage	Birmingham
Du 14 au 16 mars	AGROTECH- Salon international des techniques agricoles	Kielce (Pologne)
Du 14 au 18 mars	Salon international de l'emballage, machines, impression et Stockage	Athènes
Du 15 au 16 mars	Salon de la Hi-Fi, du Home Cinéma et des technologies d'intérieur	Paris
Du 31 mars au 4 avril	Salon professionnel de l'équipement et de la fabrication industriels	Paris
Du 31 mars au 4 avril	SITS- Salon international des traitements de surface et revêtements	Paris
Du 31 mars au 4 avril	THERMIC- Exposition internationale des équipements thermiques industriels	Paris
Du 31 mars au 4 avril	MOTECK France- Salon professionnel international des technologies d'assemblage et de manutention	Paris

Les documents et recommandations contenus dans ce document ne revêtent pas de caractère systématique et ne constituent en aucun cas un avis juridique.

Retrouvez le Zapping de la Ficime
sur www.ficime.fr